

# L'association du GRAND 8<sup>e</sup>...

À l'initiative de certains commerçants soutenus par la mairie du 8<sup>e</sup> et la ville de Lyon, la nouvelle association pour le développement durable de l'économie de proximité de Lyon 8<sup>e</sup> est née en novembre 2009.

L'association du GRAND 8<sup>e</sup> a pour objectifs :

- de réunir les acteurs des différents quartiers du 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon\* autour de projets communs,
- de mutualiser les moyens et les expériences pour mettre en place des actions visant à développer l'économie de proximité de l'arrondissement.

L'association s'appuie sur des moyens humains et financiers, notamment par l'intermédiaire de fonds FISAC attribués dans le cadre de l'opération urbaine de Lyon 8<sup>e</sup>.

\*Le 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon comprend plusieurs pôles commerciaux : Monplaisir, Laënnec/Transvaal, Bachut, Mermoz, La Plaine, États Unis, Grand Trou/ Moulin à vent/ Petite Guille, soit environ 650 commerçants et artisans.

## Nos valeurs ...

Agir pour le développement durable de l'économie de proximité de tous les quartiers du 8<sup>e</sup> arrondissement.

Adopter les valeurs qui nous distinguent :

Accueil - Conseil - Variété de l'offre -  
Accessibilité - Qualité des produits - Qualité de la relation et du cadre de vie - Services - Durabilité.

## Nos objectifs ...

**Valoriser** les acteurs de l'économie de proximité.

**Communiquer** sur leurs offres, sur leurs produits et services.

**Limiter l'évasion** vers les autres pôles commerciaux.

**Attirer** une nouvelle clientèle, et la fidéliser.

## Nos actions ...

**Créer** des outils de communication et de promotion :

- chéquiers de réductions et autres supports éditoriaux,
- site internet de l'association avec mise en avant des commerces adhérents,
- opération de relations presse et relations publiques,
- distribution de sacs réutilisables,
- édition d'un guide shopping.

**Offrir** des avantages et des services pour nos adhérents.

**Organiser** des événements d'envergure.

**Assurer** l'interface avec les institutions (constitution des dossiers de subventions, réglementation...).

# Bulletin d'adhésion

Merci de renvoyer ce bulletin accompagné d'un RIB et d'une autorisation de prélèvement automatique.

### Établissement

Nom de l'établissement : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Site internet : .....

### Gérant du magasin

Nom : .....

Prénom : .....

Titre : .....

Adresse mail : .....

**Cotisation 10 € HT / mois**

140,28 € TTC par prélèvement automatique annuel renouvelable par tacite reconduction.

Fait à Lyon, le.....

Signature :

